

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2026

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

Adopté

N° CL407

AMENDEMENT

présenté par
Mme Miller, rapporteure et Mme Bergantz, rapporteure

ARTICLE 2

À l'alinéa 22, supprimer le mot :

« également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.